

Genre du véhicule	Marque de fabrication	Type	Fiche d'homologation N°
Voiture de tourisme	CHEVROLET	Citation (modèle IX...) (4-cylindres) *	CH 0334 41

Constructeur	CHEVROLET MOTOR DIVISION, of GENERAL MOTORS CORPORATION, Warren, Michigan (USA)
Identification	"Citation IX..." et "CH 0334 41" sur la plaquette du constructeur
Plaquette constructeur	"1...5A" devant le No du châssis
N° du châssis	à droite, dans le compartiment du moteur, sur la traverse du radiateur
Identification du moteur	à gauche, derrière le pare-brise
Importateur principal	"25" à l'avant, à droite, sur le bloc, derrière la pompe à eau (frappée par l'importateur)
Véhicule homologué	GENERAL MOTORS SUISSE S.A., 2501 Bienn
	1X685 AT 129 679

Châssis		Moteur	
Nombre d'essieux	2	Marque	PONTIAC
Direction	mécanique, s.d. avec assistance hydraulique	Construction	en ligne
Transmission	mécanique synchronisée ou boîte automatique	Carburant	B
Nombre de vitesses	4 ou 3	Refruidissement	eau
Frein de service	hydraulique, 2 circuits, AV=disques/AR=exp.interne, avec assistance par dépression, sur toutes les roues, AR = limiteur	Alésage	101,60
Frein auxiliaire	circuits 1 + 2 du frein de service	Cylindrée	2470
Frein d'arrêt	mécanique, à expansion interne, sur les roues AR	Puissance en kW	66
Ralentisseur		DIN	90
Contrôle 2 circuits	par différence de pression; lampe-témoin combinée	CV	90
		Bruit à proximité	78 dB/A à 1/min
		Silencieux	1 = 410 x 240 x 140 mm
		Mesure des gaz	ECE-15/03;
		Déparasitage	OCE, annexe 8, chiffres 3+4 = D

Carrosserie	limousine	Poids	avant	arrière	total
Nombre de portes	2 ou 4	Poids à vide	750	450	1200
Ceintures sécurité	SAE-J-4c.	Charge utile	125	225	350
Cale		Poids total	875	675	1550
Antivol	verrouillage de la direction	Garantie fabr.			1716
Nombre de places	t 5 av 2 centre ar 3	Dimens. pneus	P185/80 R 13	P185/80 R 13	(Variantes ++)
Dimensions	intérieur	Ply/bars	- / 1,6	- / 1,6	voir
Longueur	4488	Charge	960	960	(remarques)
Largeur	1736	pour V max	varie selon la marque, minimum 156 km/h		
Hauteur	1380	jantes	5,5 x 13 en acier		
Porte à faux	lat.	Garantie poids remorquable avec frein	454		
	av	Garantie poids remorquable sans frein	454		
	ar	Garantie poids de l'ensemble	-		
Distance volant - vers l'avant du véhicule		Poids remorquable teste	454		
		Vitesse maximale selon le constructeur	156 km/h		
		Vitesse maximale testée	-		
		charge garantie sur le toit	60 kg		

Équipement §)	HCR (E)
Feux de route	HCR (E)
Feux de croisement	A (E) dans HCR
Feux de position	DOT AIRST 80 GUIDE 1X resp. 1X2, ou R-S1 (E)
Feux rouges	DOT AIRST 80 GUIDE 1X 1X2 ou R-S1 (E)
Feux stop	1 (E); AV/lat. DOT AP2 80; AR voir f. rouges ou 2a (E)
Clignoteurs	av lat./AV + AR ; AR SAE A., DOT
Catadioptres	av lat./AR seulement avec feux USA
Feux de gabarit	
Feux complémentaires	
Eclairage plaque	2/ séparé
Essuie-glace	2/ balais avec SSX lave-glace
Avertisseurs	DELCO REMY A+F ou d'autres modèles homologués

Indications pour le permis de circulation :

Genre du véhicule	Voiture de tourisme		
Marque et type	CHEVROLET Citation		
Homologation N°	CH 0334 41		
Carrosserie	limousine		
Places	total 5	avant	2
Poids à vide	1200	Carburant	B
Charge utile	-	CV-impôt	12,58
Poids total	1716	Cylindres	2470

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Modèles : LXX11 Citation Coupé 2 portes / LXX11 Citation Club Coupé 2 portes
LXX08 Citation Hatchback Coupé 2 portes / LXX68 Citation Hatchback Sedan 4 portes
- **) Mesures du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 50 km/h, M2, 1A 3,34 = 76,4 dB/A (boîte mécanique)
48 km/h, A2, 1A 2,53 = 76,0 dB/A (boîte automatique)
- +) Mesures des gaz : teneur en CO : boîte mécanique 0,2 % à 1040 t/min
boîte automatique 0,1 % à 760 t/min
la marque d'homologation se trouve dans le compartiment du moteur, sur la plaquette du constructeur.
- ++) Variante de pneus : P 205/70 R 13 960 (1,6) V-max. varie selon la marque, minimum 156 km/h
185 SR 13 960 (1,9) 180 km/h
205/70 SR 13 960 (1,8) 180 km/h
- x) Rétroviseurs : modèles LXX11 et LXX11 = intérieur + gauche / LXX08 et LXX68 = gauche + droits.

§) Modifications par l'importateur:

- les feux de gabarit AV sont transformés en clignoteurs latéraux AV;
- les feux de position/clignoteurs AV d'origine sont enlevés; des clignoteurs homologués E sont montés; des feux de position A (E) sont branchés dans HCR;
- les catadioptres d'origine non étanches; il en est monté 2 complémentaires;
- ampoules dans les feux arrière;
 - feux E : feux stop/rouges 21/5 W; clignoteurs 21/5 (seuls les filaments 21 W branchés);
 - feux USA : 1X2 = clignoteurs AR orange 18 W (un autocollant doit indiquer la puissance exigée des ampoules lorsqu'elle diffère de celle d'origine);

• Lieu et date de l'homologation Bellach, 25.06.79

A noter dans le permis de circulation:

102 - charge utile de la galerie, max. 60 kg.

Service fédéral d'homologation